

## **Compte-rendu de la réunion du conseil d'administration** **de la caisse des écoles du 16 Février 2026**

L'an deux mille vingt-six, le seize février à 19h00, le Conseil d'Administration légalement convoqué le 9 février 2026, s'est réuni en séance, salle de réunion, 32 rue Charles de Gaule à Chessy sous la présidence de Madame Madeleine BALCON.

**Étaient présents** : Mesdames et Messieurs BALCON, POURCHET, POILPRET, GALLARDO, GUILLAUME, CHEROUVRIER, ROUVET, JUSTAMENTE, REYNAUD, PASCAULT.

**Membres ayant donné pouvoir** : Madame CHARDONNIERAS Dominique à Monsieur GALLARDO Jean-Pierre.

**Absents excusés** : Mesdames et Messieurs BOURJOT, GOULARD, VALLET, LEFORT, MANETTI.

**Secrétaire de séance** : Madame POILPRET

**Assistaient** : M. VAN DEN BLEEKEN.

### **Ouverture de séance :**

Après avoir procédé à l'appel nominal des membres et constaté que le quorum était atteint pour la validité des délibérations.

- Membres du Conseil d'administration : 16
- Membres du Conseil d'administration présents et représentés : 11
- Membres du Conseil d'administration absents non représentés : 4

### **Ordre du jour :**

- Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 17 décembre 2025
- Présentation et vote du budget 2026
- Questions diverses

La séance débute à 19h00.

### **Approbation du compte rendu du conseil d'administration du 17 décembre 2025**

Le compte rendu de la séance du 17 décembre 2026 est soumis aux membres du conseil d'administration de la Caisse des écoles et est voté à l'unanimité.

### **Présentation et vote du budget 2026**

Mme Balcon indique, avant la présentation du budget à l'assemblée, que la Trésorerie de Chelles est actuellement dans l'incapacité de produire le compte financier unique. De ce fait, celui-ci ne sera pas soumis au vote lors de ce conseil d'administration. Il sera donc procédé uniquement au vote du budget prévisionnel 2026. Les autres éléments seront présentés et débattus à une date ultérieure.

Mme BALCON présente ensuite à l'assemblée le budget 2026 selon l'ordre qui suit, tout en précisant qu'il convient de procéder à un vote à l'issue de cette présentation afin de permettre son utilisation auprès des écoles pour la mise en place de leurs différents projets.

- Budget global

La somme de 144 000 euros est allouée par la collectivité au budget de la Caisse des écoles pour l'année 2026. Cette somme a pour vocation de soutenir la vie des quatre groupes scolaires de la ville à travers différentes actions soutenant les projets d'école, tels que les interventions extérieures, les locations de bus, les abonnements et autres dépenses pédagogiques.

Elle apporte également un soutien direct aux familles, permettant aux écoles l'achat de fournitures scolaires.

- Le budget 2026 en détail

Comme présenté en annexe, chaque école dispose d'un budget propre alloué pour l'année 2026. Celui-ci est réparti selon les ventilations suivantes :

60628 pour la pharmacie, 6064 pour la direction, 6067 pour les fournitures scolaires, 6068 pour les fournitures ULIS, 6245 pour les locations de bus pour les sorties, 6182 pour les abonnements, 6188 pour les sorties ou les intervenants et 6188 pour les classes découvertes ou les projets pédagogiques spécifiques.

Le groupe scolaire Cornélius, avec un total de 305 élèves, bénéficiera d'un budget de 39 843,75 €.  
Le groupe scolaire Tournesol, avec un total de 279 élèves, bénéficiera d'un budget de 36 736,25 €.  
Le groupe scolaire Gaïus, avec un total de 210 élèves, bénéficiera d'un budget de 28 887,50 €.  
Le groupe scolaire Champignac, avec un total de 206 élèves, bénéficiera d'un budget de 28 432,50 €.

Le budget 2026 de la caisse des écoles est voté à l'unanimité.

### Questions diverses

L'assemblée échange sur le lieu retenu pour la piscine ainsi que sur le montant budgétaire qui y est alloué.

Mme Balcon présente ensuite différents projets pédagogiques et précise les sommes attribuées à la ligne « Classe D – Projet pédagogique ». Elle indique notamment que trois écoles s'engagent dans un projet théâtre avec une représentation prévue à la Ferme des Tournelles, tandis qu'une autre école met en place un projet de comédie musicale.

Le service événementiel de la collectivité a sollicité la Caisse des écoles afin de tenir un stand de viennoiseries et autres produits lors du prochain événement de la chasse aux œufs, organisé à destination des enfants. Après discussion il s'avère qu'il apparait important que cette manifestation reste conviviale et gratuite. Il est alors préférable d'offrir le café aux familles plutôt que de le faire payer.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

Chessy, le 16/02/2026

Le Président,  
Olivier BOURJOT

